

Recyclage SSIAP 1

PUBLIC : Toute personne souhaitant recycler son SSIAP 1 afin de continuer à prouver son aptitude à la fonction d'agent des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes

PRE-REQUIS :

- Etre titulaire du diplôme SSIAP 1
- Justifier de 1607 h de travail dans une fonction de SSIAP 1 au cours des 36 derniers mois
- être titulaire du PSC 1, de moins de deux ans ou Sauveteur secouriste du travail (SST) ou PSE 1, en cours de validité.

DUREE : 14 heures

EFFECTIF : groupe de 10 personnes maximum

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Objectif : Actualiser et approfondir ses connaissances, assimiler et mettre en oeuvre les évolutions réglementaires éventuelles.

CONTENU

Séquence 1 : Prévention

- Evolution de la réglementation (nouveaux textes, ...)
- Accessibilité du public
- Examen blanc

Séquence 2 : moyens de secours

- Agents extincteurs
- SSI
- Moyens d'extinction

Séquence 3 : mises en situation d'intervention

- L'action face à différents contextes :
 - fumées, incendie
 - évacuation des occupants et prise en charge d'une victime
 - méthode d'extinction d'un début d'incendie
 - protection individuelle
 - levée de doute, etc.



- L'utilisation des moyens de communication mobiles
- Exercices d'extinction sur feux réels de diverses classes à l'aide du RIA ou d'extincteurs

VALIDATION DE LA FORMATION :

QCM général sur la fonction SSIAP 1
Validation des acquis sur étude de cas

METHODES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Exposé interactif
- Exercices pratiques
- Evaluation des acquis en cours de formation

DOCUMENTS DELIVRES

- Attestation de formation
- Certificat de réalisation envoyé au donneur d'ordre

FORMATEURS

Formateurs titulaires du SSIAP 3

LIEU :

En vos locaux ou en nos locaux situés à Andrézieux Bouthéon

TARIF :

250 € HT par personne pour une formation en nos locaux
Devis sur simple demande pour une formation en vos locaux

CONTACT

Pour tout renseignement complémentaire

Bonnier Mickaël
06 59 50 22 38
mbonnier@groupedom.fr



www.qualicert.fr